



Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

D.U. Périnatalité, Pleine Conscience, prévention

La validation de la formation nécessite obligatoirement la **présence et la participation active à l'ensemble du programme, y compris le séminaire résidentiel sur les outils de la Pleine Conscience**. Il est donc important que le participant prenne ses dispositions (notamment avec l'employeur si concerné) pour assister aux différents modules et événements.

Toute absence, quelque soit le motif, **doit être justifiée** dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

1^{ère} année :

- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 2h regroupant les cours théoriques des UE 1 à 3.

2^e année :

- la production d'un dossier comportant les déroulés des 10 séances MBP, les textes des 10 séances audio et les feuillets du manuel MBP destiné aux parents, à présenter en supervision pour l'UE 4,
- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 2h. regroupant les cours théoriques de l'UE 5.

• Plagiat et utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Toute forme de plagiat ou tout recours à une IA, dans le cadre d'un examen officiel, entraînent l'annulation dudit examen et peut conduire à une amende, voire à l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur sur une durée maximale de 5 ans. L'Université de Lorraine met à la disposition de son personnel des logiciels de détection de plagiat et d'IA.